

Dispositif et concours



Collège nature



Sensibiliser les collégiens à la nature



NOUVEAUTÉS

seine 
& marnes
LE DÉPARTEMENT

Sommaire

Le dispositif

L'objectif.....	4
Les missions.....	5
Les structures animatrices.....	6
Les séances proposées.....	6
Le choix de l'espace naturel sensible.....	7
Lien avec le label E3D.....	7
Évaluation.....	8
La participation financière du Département.....	8
La commission de sélection.....	8
Les échéances.....	8

Le concours

L'objectif.....	9
Les Trophées.....	9
Les modalités de participation.....	10
La sélection des lauréats.....	10
La participation financière du Département.....	11
Les échéances.....	11
Droit à l'image.....	11

Pour aller plus loin

Présentation du dispositif.....	12
Les structures partenaires.....	12
Autres liens utiles.....	12

Annexes

Annexe 1 Fiche mission.....	15
Annexe 2 Fiche espaces naturels sensibles.....	21
Annexe 3 Fiche d'évaluation.....	37
Annexe 4 La démarche aire terrestre éducative.....	41

Illustrations : © Stéphanie Misiak
Photos : © M Briola, F. Couturier,
L.A Curtelin, A. Delicque, A. Lainé,
M. Vergnol, M. Digard

DISPOSITIF ET CONCOURS

La direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (DEEA) et la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse (DCEJ) du Département de Seine-et-Marne, en lien avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne proposent le dispositif « Collège nature ».

Celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du « Parcours collégien » mis en place par le Département : « le collégien citoyen : ouverture sur son environnement ».

« Collège nature » vise à sensibiliser les collégiens à la nature et à favoriser la découverte des sites naturels constituant leur cadre de vie, en particulier les espaces naturels sensibles (ENS) et permet aussi d'appréhender les relations entre l'Homme et son environnement. Il repose sur un accompagnement technique d'un projet de classe mené par l'équipe pédagogique des professeurs.

Il permet par ailleurs de participer au concours « Collège nature ».



Département de Seine-et-Marne

Direction de l'eau,
de l'environnement
et de l'agriculture

Service sites et réseaux naturels

environnement@departement77.fr

01 64 14 76 49

Le dispositif

L'objectif

Le dispositif s'articule autour de thèmes naturalistes (fin de l'[annexe 1](#)) et se déroule sur trois séances tout au long de l'année. Une des séances comprend la découverte d'un espace naturel sensible régional, départemental ou communal ouvert au public ([annexe 2](#)). Le projet de classe des professeurs sera agrémenté par des interventions naturalistes.

L'objectif est d'amener les élèves à réfléchir sur l'impact des comportements de l'Homme sur son environnement, notamment de :

- découvrir le patrimoine naturel proche et de façon active ;
- découvrir et comprendre les fonctionnalités des milieux naturels (services rendus, etc.) ;
- prendre conscience de la fragilité des milieux : l'intérêt de les préserver, de les gérer ;
- être acteur : adopter une attitude citoyenne, respecter le vivant.

Le dispositif s'intègre à un projet de classe développé par l'équipe pédagogique. Il vise également à favoriser l'implication active des élèves dans la découverte de la nature.

Il s'adresse aux établissements scolaires du second degré, cycles 3 et 4.

Sensibiliser les collégiens à la nature



Les missions

Trois niveaux d'approche de la nature sont proposés aux professeurs sous forme de « mission » : de la découverte de la biodiversité à l'expertise.



MISSION DÉCOUVRIR

L'équipe pédagogique souhaite faire découvrir aux collégiens la nature dans les espaces verts du collège ou à proximité de l'établissement.



MISSION COMPRENDRE

Le projet de classe propose aux élèves d'aller plus loin dans la connaissance de la biodiversité. Cette mission propose d'observer, de comprendre les phénomènes et d'approfondir les connaissances.



MISSION AGIR

Le but de cette mission est d'accompagner les enseignants dans la réalisation d'un projet éco-citoyen en faveur de la biodiversité, avec par exemple la création d'une aire terrestre éducative ([annexe 4](#)).



La candidature

Les professeurs remplissent la fiche mission ([annexe 1](#)) et la transmettent au Département. L'ensemble du projet devra être validé par le chef d'établissement après avis du conseil d'administration du collège.

Des ateliers « découverte du dispositif » sont proposés aux professeurs en amont de l'inscription et à la demande.

Les structures animatrices

Les structures naturalistes qui animent les séances en classes sont les suivantes : l'association Seine-et-Marne environnement (SEME), le conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), la Ligue de protection des oiseaux (LPO), l'association pour la valorisation des espaces naturels du Grand Voyeux labélisé Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Boucles de la Marne (AVEN-CPIE), l'association naturaliste de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL), le parc naturel régional du Gâtinais français (qui intervient uniquement sur son secteur géographique), l'association Muziconte nature (conte et botanique).



Agir pour
la biodiversité



BOUCLES DE LA MARNE



AVEN DU GRAND-VOYEUX



Conte
Musique
Botanique

Association Muziconte Nature

Une réunion est organisée en début d'année scolaire entre l'équipe pédagogique, l'équipe administrative de l'établissement, la structure animatrice et le Département de Seine-et-Marne. À la suite de celle-ci, un compte rendu est transmis par le naturaliste indiquant les dates, heures et contenus des interventions.

Les séances proposées

Les animateurs interviennent sur trois séances :

- séance 1 : en classe et/ou sur un site naturel de proximité ;
- séance 2 : en classe et/ou sur un site naturel de proximité ;
- séance 3 : découverte d'un ENS.

**La durée d'une séance
en classe est de 2 heures**

**La durée de l'animation
sur ENS est d'une demi-journée**



Le choix de l'espace naturel sensible

Les espaces naturels sensibles (ENS) de la Seine-et-Marne sont présentés dans « Les fiches espaces naturels sensibles » ([annexe 2](#)).

Espace naturel sensible départemental

- | | | |
|-------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| 1 Le bois de la Barre | 9 Les îles de l'Orvanne | 17 Le parc de Livry |
| 2 Le bois de Doue | 10 Le chemin des roses | 18 Le bois de la Rochette |
| 3 Les Bordes Chalonges | 11 La Rivière | 19 Le tuf de La Celle |
| 4 La Plaine de Sorques | 12 Le marais d'Épisy | 20 Le bois de la Bergette |
| 5 La prairie Malécot | 13 Les Basses Godernes | 21 La butte de Montassis |
| 6 Le bois des Palis | 14 Le val du Haut Morin | 22 Les Olivettes |
| 7 Le Carreau Franc | 15 La frayère du marais | |
| 8 La prairie Clemenceau | 16 Le marais de Cercanceaux | |

Espace naturel sensible communal

- | | | |
|--|-----------------------|--------------------------------|
| 1 La prairie de Glandelles | 3 Le trou canard | 5 Le domaine de Raymond Sachot |
| 2 La vallée du Fusain - Prés Patouillats | 4 La platière de Meun | 6 La vallée de Nébourg |

NOUVEAUTÉ Espace naturel sensible régionaux

Les espaces naturels sensibles régionaux sont accessibles via la signature par le collège d'une convention d'occupation de sites avec Île-de-France Nature.

Pour plus d'information : www.iledelfrance-nature.fr/tous-nos-espaces-naturels-regionaux/

Le lien avec le label E3D

Le label « Établissement en démarche globale de développement durable » (E3D), porté par l'Éducation nationale reconnaît, et valorise les établissements engagés dans une démarche globale, c'est-à-dire avec un projet de développement durable fondé sur une continuité entre enseignements, vie scolaire, gestion/maintenance de la structure et ouverture sur l'extérieur grâce au développement de partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux tels que le Département de Seine-et-Marne.



Les collèges bénéficiant du dispositif « Collège nature » sont invités à demander la labellisation E3D durant la même année scolaire, s'ils ne sont pas encore labellisés. Les collèges qui sont déjà labellisés E3D peuvent déposer un nouveau dossier de candidature s'ils estiment avoir progressé dans leur démarche globale (en vue d'obtenir le label E3D de niveau 2 ou 3).

Le dispositif « Collège nature » contribue pleinement à de nombreux objectifs de développement durable ODD 4 (éducation), ODD 6 (eau propre), ODD 13 (changement climatique), ODD 14 (vie aquatique et zones humides), ODD 15 (vie terrestre et biodiversité) et ODD 17 (partenariat territorial).



L'évaluation

À l'issue des interventions, il est proposé aux professeurs de remplir une fiche d'évaluation ([annexe 3](#)).

La participation financière du Département

Le Département prend en charge les interventions des structures animatrices dans la limite de 3 séances par classe.



Le Département prend en charge le financement de la totalité du coût de déplacement en bus en privilégiant l'ENS le plus proche de l'établissement.

La réservation du bus et le paiement du transporteur seront réalisés directement par le collège : la participation lui sera versée, après réception de la facture acquittée. Les factures devront parvenir au Département mi-septembre au plus tard.

À noter : le projet déposé dans le cadre du dispositif « Collège nature » ne peut pas faire l'objet d'un financement dans le cadre du dispositif « Projets locaux » de la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse du Département.

La commission de sélection

La commission est constituée des conseillers départementaux, des services du Département (la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse, la direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture et la direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges), du chargé de mission éducation au développement durable de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, et des structures naturalistes partenaires du dispositif. La sélection sera validée par des conseillers départementaux.



25 collèges (maximum 2 classes) seront retenus pour participer au dispositif.

Une liste d'attente avec trois collèges sera établie en cas de désistement.

Les candidatures devront répondre aux critères suivants :

- la mise en œuvre d'activités concrètes par les élèves ;
- la pluridisciplinarité du projet (scientifique, littéraire, artistique, sportive, etc.) ;
- les objectifs du projet de classe sont bien identifiés par rapport aux thèmes ;
- l'adéquation entre le thème et le projet ;
- la communication faite autour du projet dans le collège et à l'extérieur ;
- l'originalité du projet.

Les échéances

Le dispositif « Collège nature » se déroulera en plusieurs étapes (année civile).

- Ouverture à candidature : février
- Clôture des candidatures : fin août
- Démarrage des animations : à l'automne



Le concours

L'objectif

Le concours « Collège nature » entre dans le cadre de la participation des collèges au dispositif du même nom et a pour but de récompenser l'engagement et de valoriser les actions des collégiens au sein de ce dernier

Les Trophées



Prix
coup de cœur



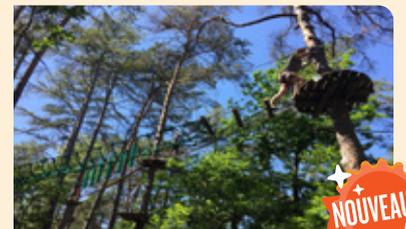
Prix
départemental



Prix
de l'originalité



Un séjour de 2 jours en pension complète sur l'île de loisirs de Buthiers avec des animations nature (observatoire « nuit étoilée », balade rupestre, etc.) et sportives (accrobranche, course d'orientation, etc.)



NOUVEAUTÉ

Une sortie sur Ferra Botanica (vélorail) et une balade contée avec l'association Muziconte sur l'ENS du val du Haut Morin.



Une sortie dans un des 5 musées départementaux de Seine-et-Marne avec une animation sur le thème de la nature **ou** **l'organisation de la « fête des abeilles et des insectes pollinisateurs »** dans le collège avec des apiculteurs.



Les modalités de participation des collèges

1^{re} étape - La restitution

Les collèges transmettent une restitution des activités sous format vidéo (MP4) réalisée par les élèves (au collège et sur le terrain), dans le cadre de leur projet de classe. Trois lauréats seront sélectionnés par une commission (cf paragraphe « La sélection des lauréats au concours »).

2^e étape - L'audition des lauréats et la remise des trophées

Les trois collèges lauréats seront invités à l'Hôtel du Département à Melun.

Lors de l'audition, les élèves de chaque collège présenteront pendant 5 à 10 min, leurs restitutions synthétiques (sous forme de diaporama, démonstration pratique, etc.) devant le jury et échangera avec lui.

Le jury sera constitué de l'élue en charge de l'environnement, de l'élue en charge des collèges, de l'élue en charge de la jeunesse, de la réussite éducative et de l'innovation pédagogique, de l'inspectrice d'académie et des personnes présentes à la commission de sélection. À l'issue de ces auditions, ils remettront les trophées aux élèves.



La sélection des lauréats par le département

La commission de sélection retiendra trois lauréats. Elle sera constituée des services du Département (direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse, direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture, direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges), du référent de l'éducation au développement durable de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, des associations naturalistes partenaires du dispositif ainsi que des 3 élus membres du jury.

Les 3 lauréats seront prévenus de leur sélection par mail.

Chaque projet de classe sera analysé par la commission selon cinq critères.

→ **Format**

qualité, clarté de la présentation

→ **Adéquation entre le projet de classe et le thème naturaliste**

exemple : le projet du collège porte sur « l'impact de l'activité humaine sur la nidification des oiseaux ». Le thème naturaliste demandé par le professeur est « faune et habitats » et plus particulièrement sa déclinaison sur les oiseaux : reconnaissance des oiseaux, chants, morphologie. Le thème et le projet sont en cohérence

→ **Action pratique : réalisation par les élèves**

exemple : protocoles de sciences participatives, aménagement d'un espace d'accueil de la biodiversité locale dans le collège ou à proximité (jardin, haie, mare, nichoirs, sentier pédagogique, etc.

→ **Communication autour du projet**

l'impact de l'action dans le collège (ENT, site internet, parents d'élèves, autres élèves), et à l'extérieur (mairie, écoles primaires, presse locale, réseaux sociaux, etc.)

→ **Originalité**

La participation financière du Département

Le Département finance la totalité du transport en bus pour les trois collèges lauréats du concours vers l'Hôtel du Département (aller / retour) et vers les trophées.

La réservation du bus et le paiement du transporteur seront réalisés directement par le collège. Le Département versera au collège la totalité du montant correspondant, après réception de la facture acquittée. Les factures devront parvenir au Département mi-septembre au plus tard.

Le Département prend en charge directement les entrées dans les musées départementaux, à l'Île de loisirs de Buthiers et au vélorail, aucune réservation n'est à prévoir par les collèges.

Pour la « fête des abeilles », le Département organise et subventionne les interventions de la structure apicole. Le collège intervient en soutien logistique (salles, tables, grilles caddies, vidéoprojecteur, etc.) et organise la journée auprès des élèves (choix des groupes dans les ateliers apicoles).

Les échéances (année civile)



Date de réception
des supports



Pré-sélection
des lauréats



Remise
des trophées

Les supports sont à envoyer par mail : environnement@departement77.fr

Récompenses pour les collèges non lauréats

Les collèges n'ayant pas été lauréats recevront en remerciement de leur engagement les récompenses suivantes :

- un **diplôme de participation** au concours
Collège nature
- un **lot d'encouragement** constitué des derniers magazines de la Hulotte



Droit à l'image

Il sera demandé les autorisations du droit à l'image pour l'ensemble des collégiens participants au dispositif.



Pour aller plus loin

Présentation du dispositif

- **Vidéo de présentation**
<https://www.youtube.com/watch?v=hb-D9fCiF6M>
- **Site du Département de Seine-et-Marne**
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/college-nature-sensibiliser-collegiens-protection-environnement>
- **ENT : PDF en ligne du dossier de candidature**
<https://ent-prod.seine-et-marne.fr/Evenements/College-Nature>
- **Vers les lauréats au concours 2022**
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/college-nature-2022-decouvrez-les-3-colleges-primés>

Les structures partenaires

- **Seine-et-Marne environnement** : catalogue des animations pédagogiques proposées :
http://www.seine-et-marne-environnement.fr/PDF/Livret_2021_2022.pdf
- **Île-de-France Nature** :
www.iledefrance-nature.fr/tous-nos-espaces-naturels-regionaux/
- **La Ligue de protection des oiseaux** : <https://www.lpo-idf.fr/>
- **Association pour la valorisation des espaces nature du Grand-Voyeux** :
www.grandvoyeux.fr/aven-grand-voyeux
- **Association des naturalistes de la Vallée-du-Loing** : <https://www.anvl.fr/sorties-nature/>
- **Muziconte nature** : <https://laurentazuelos.fr/index.php/qui-suis-je/l-association>
- **Conservatoire botanique national du Bassin parisien** : <https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>
- **Parc naturel régional du gâtinais français** : <https://www.parc-gatinais-francais.fr/>
- **Objectif terre 77** : <https://www.objectifterre77.org>
- **Ferra Botanica - vélorail** Office de tourisme de la Ferté-Gaucher ENS du val du Haut Morin :
<http://www.ferrabotanica.com/>

Autres liens utiles

Parcours collégien

Autres dispositifs proposés par le Département pour les collégiens : passion métiers, plateforme numérique de stage, mini entreprise, mobil'histoire, collège au cinéma, etc.

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/parcours-collegien>

Prêts d'expositions et de matériel

Durant les séances, l'animateur peut mettre à disposition du matériel acquis par le Département (appareils photos numériques, loupes binoculaires, caméras, loupes de botanistes, boîtes loupes, filets à papillons, guides de détermination). Tout le matériel sera restitué à l'animateur à la fin de chaque séance.

Des expositions peuvent être mises à disposition gratuitement.

Pour consulter les expositions : http://www.seine-et-marne-environnement.fr/R_expos.html



Annexes

Annexe 1	
Fiche mission.....	15
Annexe 2	
Fiche espaces naturels sensibles.....	21
Annexe 3	
Fiche d'évaluation.....	37
Annexe 4	
La démarche aire terrestre éducative.....	41

Annexe 1



FICHE MISSION

<p>MISSION</p> <p>Mission « Découvrir la biodiversité »</p> <input type="checkbox"/>	<p>MISSION</p> <p>Mission « Comprendre la biodiversité »</p> <input type="checkbox"/>	<p>MISSION EXPERTISE</p> <p>Mission expertise « Agir pour la biodiversité »</p> <input type="checkbox"/>
--	---	--

Formulaire à retourner par mail à environnement@departement77.fr

Porteur du projet	
Nom du collège :	
Nom du chef d'établissement :	
Adresse postale :	Tél :
.....	Courriel :
Disciplines de l'équipe pédagogique concernées par le projet :	
.....	
Contact référent 1 :	Tél :
Discipline	Courriel :
Contact référent 2 :	Tél :
Discipline	Courriel :
Première classe Niveau de la classe : <input type="checkbox"/> 6 ^e <input type="checkbox"/> 5 ^e <input type="checkbox"/> 4 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> club EDD Nombre d'élèves :	Deuxième classe Niveau de la classe : <input type="checkbox"/> 6 ^e <input type="checkbox"/> 5 ^e <input type="checkbox"/> 4 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> club EDD Nombre d'élèves :

Participation à d'autres dispositifs :

- Label E3D (Académie) : oui non
- Parcours collégiens (autre que « Collège nature ») Axe 1 Axe 2 Axe 3 Axe 4
Descriptif :

Participation au concours « Collège nature » :

La restitution devra rendre compte des actions réalisées par les élèves : réalisations en faveur de la biodiversité, article, jeu, exposition, diaporama, blog, carnet de suivi des animations, affiche, poème, etc sous forme d'une vidéo*

*NB : les restitutions pourront être exposées à l'Hôtel du Département.

oui

non

Validation par le conseil d'administration du collège

Date de validation

(L'avis du CA peut être transmis ultérieurement par courriel)

À le 20

Signature du chef d'établissement :

EXEMPLES DE THÈMES PROPOSÉS POUR STRUCTURER LES SÉANCES

Flore et gestion écologique	
Les sauvages de Seine-et-Marne	Des outils pour observer et reconnaître la flore sauvage (dont les plantes comestibles) de Seine-et-Marne en compagnie d'un botaniste expert du conservatoire botanique national du Bassin parisien.
De la fleur à l'assiette	Cycle de vie et observation à la loupe des plantes cultivées et des « mauvaises herbes » très utiles au potager !
Petit coup de pouce pour la nature	Présentation des modes de gestion écologique. Reconnaissance du patrimoine naturel. Mise en place de la gestion écologique (hôtel à insecte, nichoirs, création d'une prairie fleurie, haie).
La nature aux quatre saisons et découverte du changement climatique	Phénologie des êtres vivants : étude de l'apparition d'événements périodiques déterminée par les variations saisonnières du climat.
Dans la peau du naturaliste	Découvrir l'environnement proche et comprendre l'écosystème environnant afin de choisir un protocole adapté, choisir un protocole de sciences participatives. Identifier et classer les espèces trouvées avec l'aide des clés de détermination.
Faune et habitats	
Les oiseaux	Reconnaissance des oiseaux : morphologie et chants.
Les insectes	L'entomologie au travers du suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL).
La mobilité des hommes et des espèces	Trame verte et bleue : maillage de réservoirs de biodiversité (espaces où les espèces effectuent leur cycle de vie) et de corridors écologiques assurant les connexions entre des réservoirs de biodiversité.
Notre oreille, le bruit et la perception des ultra-sons par les chauves-souris	Comprendre ce qu'est un son et un bruit. Comment les chauves-souris perçoivent les ultra-sons ?
Vous avez dit « herpétologie » ?	Découverte et identification des différentes espèces d'amphibiens et de reptiles. Inspection des mares, recherche des pontes et écoute des chants des amphibiens. Point sur la fragilité de ces espèces et les menaces qui pèsent sur leurs milieux naturels.
Développement durable	
La consommation responsable	Impacts du mode de consommation sur l'environnement.
Jardiner au naturel	Découverte de l'écosystème d'un jardin. L'importance du sol, alternatives aux pesticides.
La ressource en eau	
Ne polluons pas l'eau	Les différentes formes de pollution. Qu'est ce qui pollue l'eau ? Les conséquences ?
Économisons l'eau	L'importance d'économiser l'eau.
Les écosystèmes liés aux zones humides	Observer, comprendre, agir.
Géologie	
Géologie et gestion du paysage	Formation des roches sédimentaires. Découverte des roches du Bassin parisien. Fossiles et biodiversité.

Annexe 2

Collège nature



LES FICHES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Rivières, vallées, plateaux, plaines, forêts et étangs. La Seine-et-Marne compte quantité d'espaces abritant des niches écologiques remarquables.

Depuis 1991, le Département de Seine-et-Marne œuvre pour la protection de la nature et des paysages. Il acquiert, aménage et gère des espaces menacés par l'urbanisation ou qui méritent d'être sauvegardés et valorisés pour leurs intérêts faunistiques, floristiques et paysagers : les ENS permettent l'accès à tous à la nature.

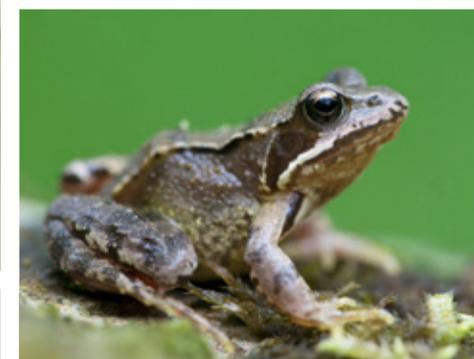
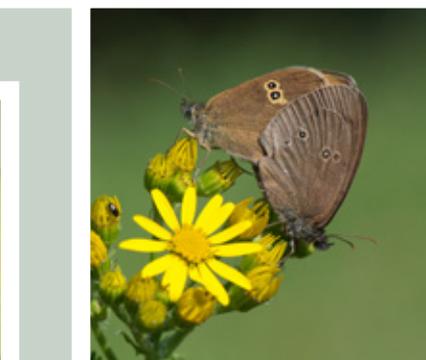
Les ENS sont aménagés et ouverts au public, de façon gratuite et permanente. Ils sont des supports pédagogiques lors des sorties scolaires. Dans le cadre du dispositif « Collège nature », ils sont des exemples de gestion et de préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

22 ENS départementaux sont ouverts au public. Chaque site dispose d'une brochure descriptive avec des informations sur l'historique, l'aménagement, la gestion et les richesses naturelles. Toutes les informations sont disponibles sur le site du Département :

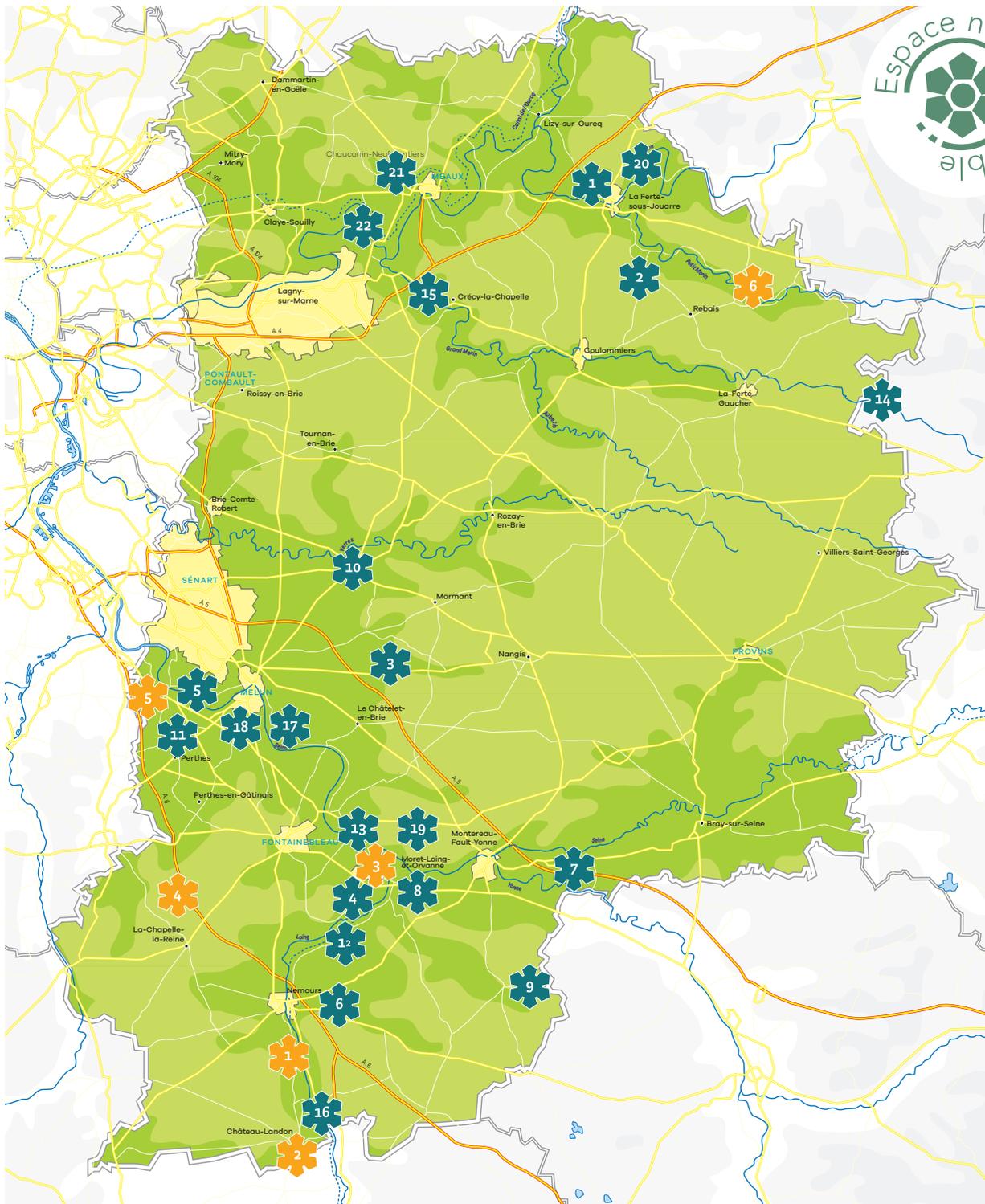
www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles.

6 ENS communaux sont ouverts au dispositif « Collège nature » et sont à retrouver à la fin de l'annexe 2.

10 ENS régionaux sont également accessibles : www.iledefrance-nature.fr/tous-nos-espaces-naturels-regionaux/



Carte des ENS en Seine-et-Marne



 Espace naturel sensible communal

 Espace naturel sensible départemental

- 1 La prairie de Gandelles
- 2 La vallée du Fusain - Prés Patouillats
- 3 Le trou canard
- 4 La platière de Meun
- 5 Le domaine de Raymond Sachot
- 6 La vallée de Nébourg

- 1 Le bois de la Barre
- 2 Le bois de Doue
- 3 Les Bordes Chalonges
- 4 La Plaine de Sorques
- 5 La prairie Malécot
- 6 Le bois des Palis
- 7 Le Carreau Franc
- 8 La prairie Clemenceau
- 9 Les îles de l'Orvanne
- 10 Le chemin des roses
- 11 La Rivière

- 12 Le marais d'Episy
- 13 Les Basses Godernes
- 14 Le val du Haut Morin
- 15 La frayère du marais
- 16 Le marais de Cercanceaux
- 17 Le parc de Livry
- 18 Le bois de la Rochette
- 19 Le tuf de La Celle
- 20 Le bois de la Bergette
- 21 La butte de Montassis
- 22 Les Olivettes

Les espaces naturels sensibles (ENS) départementaux

1 - LE BOIS DE LA BARRE

(La Ferté-sous-Jouarre)

Superficie : 33 hectares

Liaison douce (de la gare de La Ferté-sous-Jouarre au parking ENS) : 700 m

Coordonnées GPS du parking :

48.950958, 3.116478

Distance : boucle de 1 km + accès aux chemins forestiers

Milieux : bois, mares

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, histoire, ancienne carrière de pierres meulières, géologie

Particularités : sentier découverte, bancs, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » sur la vie d'un carrier de la pierre meulière

Coteau boisé ayant servi autrefois pour l'exploitation des pierres meulières. Le fil conducteur de la visite est la découverte, au travers d'une bande dessinée, des métiers, des techniques et des hommes, qui ont exploité la pierre meulière. À chaque étape, sont présentées les techniques mais également les conditions de travail et les qualités requises pour exercer ces métiers d'antan, particulièrement difficiles.

À proximité

- ENS : bois de la Bergette (La Ferté-sous-Jouarre) et bois de Doue (Doue, Jouarre)
- Val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'office du tourisme (La Ferté-sous-Jouarre)
- Musée de la Seine-et-Marne (St Cyr-sur-Morin) et maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée départemental)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)



2 - LE BOIS DE DOUE

(Doue et Jouarre)

Superficie : 185 hectares

Coordonnées GPS du parking ONF : 48.89455, 3.098708

Distance : 7 km de chemins forestiers

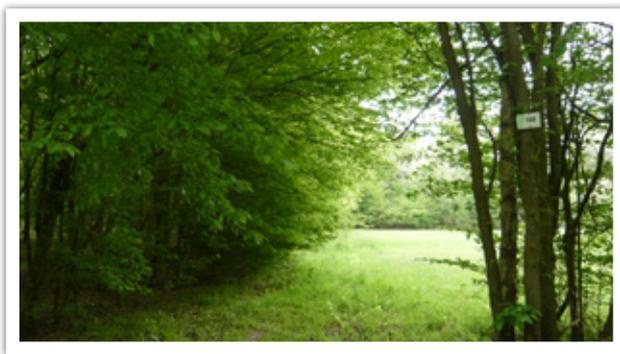
Milieux : bois, mares

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, site intégré à la forêt domaniale de Choqueuse, étangs de pêche moyen-âgeux asséchés, circuit via l'application « Balade Branchée » en compagnie d'une drôle de bricoleuse qui rêve de voler comme les chauve-souris

Le bois est composé de chênes. Des mares forestières sont présentes dans les secteurs les plus humides. Elles accueillent plusieurs espèces d'amphibiens dont le triton alpestre ou la grenouille rousse. Dans les clairières, le rare lézard vivipare pourra être observé. En parcourant le sentier de 7 km, le promeneur averti pourra découvrir différentes espèces de mousses et de lichens peu communes.

À proximité

- ENS : bois de la Bergette et bois de la Barre (La Ferté-sous-Jouarre), val du haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée de l'imprimerie (Rebais)
- Musée de la Seine-et-Marne (Saint-Cyr-sur-Morin), maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée de la Seine-et-Marne)
- Cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'office du tourisme de la Ferté-sous-Jouarre
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdelot
- Galleria continua à Boissy-le-Châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)



3 - LES BORDES CHALONGES

(Bombon et St Méry)

Superficie : 65 hectares

Coordonnées GPS : 48.552947, 2.855575

Distance : 2 boucles disponibles, la plus grande de 3 km

Milieux : bois, berges de rivière, mares, sources, gouffre

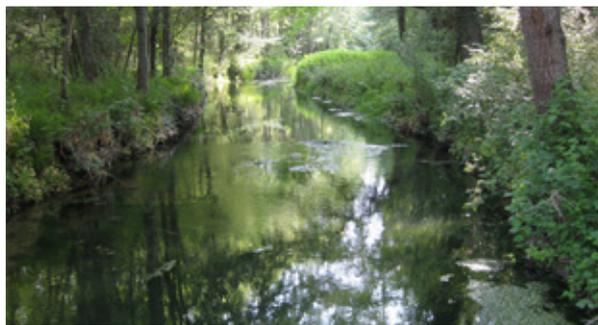
Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, site classé vallée de l'Ancœur, ancienne meule,

Particularités : panneaux de découverte, tables de pique-nique, bancs, espace de repos.

Préservée au titre des sites naturels, la vallée du ru d'Ancœur dispose d'un environnement architectural et historique exceptionnel. C'est dans cet environnement que se trouve l'ENS les Bordes Chalonges, site présentant une grande diversité de milieux naturels. Des allées et sentiers balisés invitent à la découverte de la faune et de la flore. La salamandre « Cassandre » guide le public lors de la visite du site.

À proximité

- Château de Blandy (Blandy-les-Tours)
- Chapelle Notre-Dame de Roiblay (Saint-Méry)
- Château d'Aunoy (à proximité de Champeaux)
- Château des Dames (Le Châtelet-en-Brie)
- Collégiale (Champeaux)
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Boucles de randonnées : parcours rando n° 22 « forteresse et collégiale en Val d'Ancœur » (boucle de 14 km – 3 h 30- départ de Blandy-les-Tours)



4 - LA PLAINE DE SORQUES

(Montigny-sur-Loing et Moret-Loing-et-Orvanne)

Superficie : 130 hectares

Liaison douce (gare de Montigny) : 3 km

Coordonnées GPS : 48.344206 2.775853

Distance : boucle de 5 km

Milieux : bois, plans d'eau, prairie, berges du Loing, forêt de Fontainebleau

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, ancienne carrière, site Natura 2000, zone humide

Particularités : panneaux de découverte (trame verte et bleu et l'évolution des milieux naturels), observatoires ornithologiques, circuit sur la vie des bords de chemins via l'application « Balade branchée »

Un vaste espace naturel reliant le Loing à la forêt de Fontainebleau, composé d'étangs, de marais, de prairies et de bois. Sur place, deux observatoires ornithologiques permettent d'observer discrètement les oiseaux stationnant sur les étangs et les îlots. Un sentier-découverte parcourt l'ensemble du site sur une boucle de 5 km.

À proximité

- ENS : prairie Clemenceau, marais d'Episy, les Basses Godernes
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Ville et village d'artistes (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, St Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Villages de caractère (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing)
- Édifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)



5 - LA PRAIRIE MALÉCOT (Boissise-le-Roi)

Superficie : 12 hectares

Liaison douce (gare de Boissise-le-Roi) : 150 m

Coordonnées GPS : 48.530311, 2.574332

Distance : boucle de 1 km

Milieux : berges de la Seine, prairies, zone humide

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, zone d'expansion des crues

Particularités : gestion par pâturage avec des chevaux camarguais, circuit sur la vie des mariniers, à télécharger via l'application « Balade Branchée ».

Située sur d'anciennes îles de la Seine, la prairie Malécot est proche de l'ancien bourg de Boissise-le-Roi, entre le fleuve et un étang, elle constitue une zone d'expansion des crues lors des inondations de la Seine. Un chemin de halage permet l'observation du trafic fluvial.

À proximité

- ENS : la Rivière, parc de Livry, bois de la Rochette
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Musée art et histoire (Melun)
- Maison de l'abeille (Dammarie-lès-Lys)
- Édifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-lès-Lys)
- Écomusée ferme du Coulevrain (Savigny-le-Temple)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Village de caractère (Seine-Port)
- Bases de loisirs (Seine-Port, Saint-Fargeau-Ponthierry)



6 - LE BOIS DES PALIS (Poligny)

Superficie : 75 hectares

Liaison douce (gare de Nemours) : 10 km

Coordonnées GPS : 48.256411, 2.747642

Distance : 5,5 km de chemins forestiers

Milieux : bois, friches, landes

Intérêts : géologie, botanique, entomologie, ornithologie, ambiance de sous-bois, évolution vers le climax forestier, clairière

Particularité : visite guidée avec le gnome Pallux Palis via l'application « Balade Branchée »

Issu d'un système géologique identique à celui de la forêt de Fontainebleau, le bois des Palis présente avec celui-ci des similitudes paysagères et écologiques. Le lutin Pallux Palis, mascotte de l'application « Balade branchée », vous fera découvrir, de façon ludique, la géologie du site.

Cet espace accueille des châtaigniers, chênes, ainsi que des friches riches en faune et en flore : véronique en épi, criquet à ailes bleu, mante religieuse. L'ambiance de sous-bois est marquée par de longues allées rectilignes.

À proximité

- ENS : marais d'Épisy
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France(Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)
- Édifices religieux remarquables (Nemours, Saint-Pierre-de-Nemours)
- Base de loisirs (Nemours)
- Château-musée de Nemours



7 - LE CARREAU FRANC (Marolles-sur-Seine)

Superficie : 22 hectares

Coordonnées GPS : 48.376172, 3.03035

Milieu : plan d'eau

Intérêts : ornithologie

Particularités : à proximité de l'A5, pas de cheminement, deux observatoires en bord de route.

Ancienne zone d'exploitation remise en état et végétalisée, ce lieu est situé sur l'une des plus importantes voies de migrations nord-sud pour les oiseaux. Le Carreau Franc abrite la colonie continentale de Sternes pierregarin (les « hirondelles de mer ») la plus importante au nord de la Loire. Deux observatoires favorisent l'accueil du public et le suivi scientifique dans le cadre de visites guidées. Ce site est accessible uniquement sur rendez-vous.

À proximité

- Musée de la faïence (Montereau-fault-Yonne)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)



8 - LA PRAIRIE CLEMENCEAU (Moret-Loing-et-Orvanne)

Superficie : 3,5 hectares

Coordonnées GPS : 48.3661553, 2.819986

Liaison douce (gare de Moret / Veneux au parking de l'ENS) : 2 km

Distance : boucle de 1,4 km

Milieu : bois, berges du Loing, prairie inondable

Intérêts : botanique, entomologie, kiosque ayant appartenu à la famille Clemenceau, circuit à télécharger via l'application « Balade branchée » en compagnie d'un jeune herboriste

Un vaste espace humide qui alterne entre boisement, prairie et bords de Loing, ce milieu est riche en faune et en flore (érable sycomore, saule blanc, etc.). Depuis les berges, on peut apercevoir la Grange Batelière, maison de la famille Clemenceau.

À proximité

- ENS : plaine de Sorques, marais d'Episy, basses Godernes, tuf de la Celle
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Édifices religieux remarquables (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de loisirs (La Grande Paroisse, Varenne-sur-Seine)



9 - LES ILES DE L'ORVANNE

(Voulx)

Superficie : 2 hectares

Coordonnées GPS : 48.279721, 2.983736

Distance : 2,3 km (800 m boucle sur l'ENS)

Milieux : bois, clairière, berges de l'Orvanne

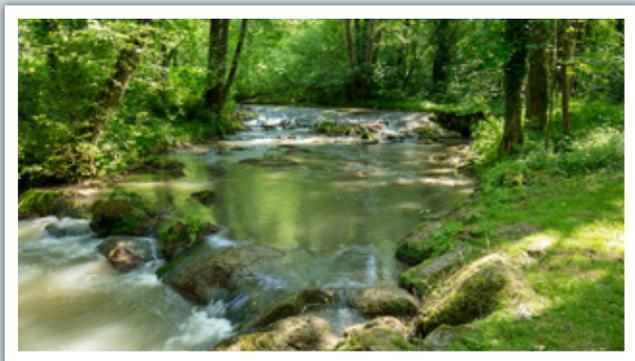
Intérêts : botanique, aménagement du ru (bief, exutoire, moulin) et zone humide

Particularités : passage d'un ru sous le bief d'accès au moulin

Cet ENS s'inscrit dans le site classé de la vallée de l'Orvanne. Le parcours créé accompagne celui de la rivière dans sa partie naturelle en amont de la commune de Voulx et permet une liaison avec le cœur du bourg par l'intermédiaire d'un chemin de randonnée.

À proximité :

- Village de caractère (Flagy)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)



10 - LE CHEMIN DES ROSES

(Servon / Brie-Comte-Robert /
Grisy-Suisnes / Coubert / Soignolles /
Solers / Yèbles)

Superficie : 17 hectares

Coordonnées GPS des différents points d'accès :

- Santeny / Servon : 48.715178, 2.575645
- Brie-comte-Robert : 48.697238, 2.614841
- Grisy-Suisnes : 48.678919, 2.666339
- Soignolles-en-Brie : 48.655301, 2.70344
- Yèbles : 48.655301, 2.70344

Longueur du chemin entre Servon et Yèbles : 17 km

Milieux : bois, friches

Intérêts : botanique, paysage, histoire, corridor écologique, ancienne voie ferrée

Particularités : panneaux sur le trame verte et bleue et l'histoire du site, voie cyclable sécurisée, bancs

Cette promenade, à faire en vélo ou à pied, est située sur une ancienne voie de chemin de fer franchissant l'Yerres par viaduc. Vous découvrirez l'intérêt des corridors biologiques qui permettent la mobilité des espèces mais aussi des personnes (trame verte et bleue).

À proximité :

- Musée de la rose (Grisy-Suisnes)
- Château de Brie-Comte-Robert



11 - LA RIVIÈRE (Saint Sauveur-sur-École)

Superficie : 7 hectares

Coordonnées GPS : 48.49929, 2.541938

Distance : 2 km + accès aux chemins communaux

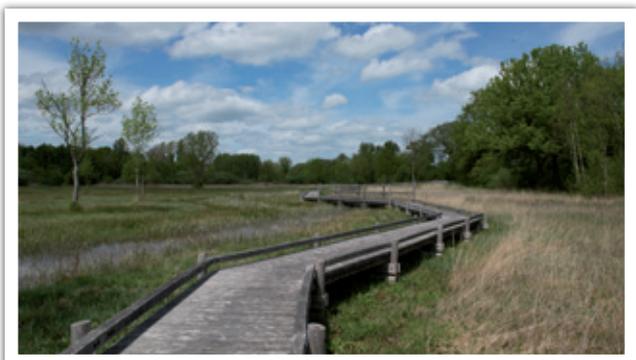
Milieux : bois, verger, berges de l'École, prairie humides

Intérêts : botanique, zone humide, bois, paysage, verger, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » en compagnie d'un vieil instituteur qui vous mènera au bords de l'École

Bois, vergers, zones humides, moulin sont à découvrir le long des berges de la rivière École. L'application propose une balade autour de l'École et vous ne manquerez de découvrir quelques passereaux.

À proximité

- ENS : prairie Malécot, bois de la Rochette
- Musée des peintres de Barbizon
- Édifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-lès-Lys)
- Écomusée ferme du Coulevrain (Savigny-le-Temple)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Village de caractère (Seine-Port)
- Bases de loisirs (Seine-Port, Saint-Fargeau-Ponthierry)
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Musée art et histoire (Melun)



12 - LE MARAIS D'ÉPISY (Épisy)

Superficie : 44 hectares

Coordonnées GPS : 48.332323, 2.778363

Liaison douce (gare de Montigny au parking de l'ENS) : 4 km

Distance : 1 km en boucle, chemin adapté aux personnes à mobilité réduite

Milieux : étang, marais tourbeux, prairie humide, roselière

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, zone humide

Particularités : panneaux interactifs sur la sauvegarde du marais, plateforme d'observation, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » pour découvrir les merveilles du marais, étude de paysage, ancienne carrière, pâturage

Le marais, situé sur une ancienne carrière, abrite de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées. Depuis 2014, cet ENS a été classé sur la « liste verte » de l'Union internationale de conservation de la nature (UNICN), ce qui en fait un lieu de référence pour les organismes de protection et de gestion de la nature (de nombreuses délégations internationales le visite).

Le public est invité à participer à la sauvegarde du marais, avec l'aide du guide naturaliste « Iris Desmarets », au travers de 5 étapes ludiques sur panneaux. À chaque étape, une thématique du marais est présentée au visiteur : le vannage, la flore, les libellules, la gestion, etc. Le visiteur doit faire le bon choix pour que le marais continue à exister. L'enjeu du parcours est de rendre lisible et compréhensible le caractère exceptionnel du marais et de son évolution.

À proximité

- ENS : plaine de Sorques, bois des Palis, prairie Clemenceau, des Basses Godernes
- Ville et village d'artistes (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Village de caractère (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing)
- Édifices religieux remarquables (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)

13 - LES BASSES GODERNES

(Champagne-sur-Seine)

Superficie : 11 hectares

Coordonnées GPS : 48.391375, 2.790399

Liaison douce (gare de Champagne au parking de l'ENS) : 2 km

Distance : boucle de 2 km

Milieux : étang, berges de la Seine, prairie, bois

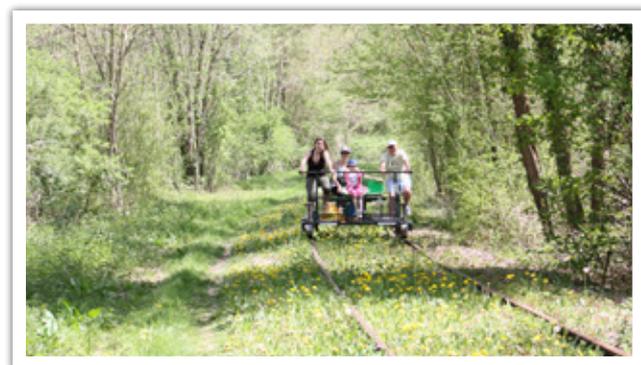
Intérêts : botanique, ornithologie, végétation aquatique, roselière, zone humide

Particularité : circuit à télécharger via l'application mobile « Balade branchée » avec l'association du Loriot

Situé le long de la Seine aux lieux-dits « l'Île » et les « Basses Godernes », le site propose une boucle de promenade autour d'un étang (ancien bras de la Seine).

À proximité

- ENS : plaine de Sorques, prairie Clemenceau, marais d'Épisy, Tuf de la Celle
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Édifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de loisirs (La Grande-Paroisse, Varenne-sur-Seine)
- Circuit Eurovéloroute



14 - LE VAL DU

HAUT MORIN

(La Ferté-Gaucher, Saint-Martin-des-Champs, Lescherolles, La Chapelle-Moutils, Villeneuve-la-Lionne, Meilleray)

Attention l'activité vélorail n'est pas financée par le dispositif Collège nature (sauf pour le trophée du concours).

Superficie : 31 hectares

Coordonnées GPS (gare de Lescherolles) : 48.772584, 3.345015

Liaison douce (gare de La Ferté-Gaucher à Lescherolles) : 3,8 km

Distance : 11 km

Milieux : bois, friches, pelouses, verger

Intérêts : botanique, patrimoine bâti, paysage, continuité écologique, ancienne voie ferrée, FERRA BOTANICA entre nature et culture, franchissement du Grand Morin

Particularité : activité vélorail, panneaux sur la dynamique végétale (de la prairie au climat)

Le val du Haut Morin présente un itinéraire de 11 km qui permet de découvrir la vallée du Grand Morin. Vous pouvez cheminer soit via un parcours pédestre de 11 km (3h30), soit via un parcours en vélorail FERRA BOTANICA (2h30 – aller/retour depuis la gare de Lescherolles). Des sculptures inspirées de la nature jalonnent le parcours. Au niveau de la gare de Meilleray, un jardin pédagogique a été aménagé pour le visiteur : la zone dites de « conservatoire botanique », la zone de fauche tardive et le verger.

À proximité

- ENS : bois de la Bergette, bois de la Barre (La Ferté-sous-Jouarre) et bois de Doue (Doue, Jouarre)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Cryptes mérovingiennes d'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'office du tourisme (La Ferté-sous- Jouarre)
- Musée de Seine-et-Marne (Saint-Cyr-sur-Morin), maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée de la Seine-et-Marne)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdelot
- Galleria continua à Boissy-le-Châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)
- AéroSphalte - pôle de loisirs mécaniques (La Ferté-Gaucher)
- Bases de loisirs (Saint-Rémy-la-Vanne)

15 - LA FRAYÈRE DU MARAIS (Crécy-la-Chapelle et Couilly-Pont-aux-Dames)

Superficie : 7 hectares

Coordonnées GPS (gare de Villiers-Montbarbin) : 48.863122, 2.882957

Liaison douce depuis la gare Villiers-Montbarbin

Distance : 700 m (aller/retour)

Milieu : marais

Intérêts : botanique, entomologie, ichtyologie, zone humide

Cet ENS était autrefois occupé par une peupleraie. L'acquisition puis l'aménagement de ce site par le Département de Seine-et-Marne permettent aujourd'hui de constituer un champ d'expansion des crues du Grand Morin.

À proximité

- ENS : les Olivettes
- Ville et village d'artistes (Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin, Saint-Germain-sur-Morin)
- Musée Louis Braille (Coupvray)
- Ferme du Buisson Siand (Quincy-Voisins)
- Base de loisirs (Bailly-Romainvilliers)



16 - LE MARAIS DE CERCANCEAUX (Souppes-sur-Loing)

Superficie : 29 hectares

Coordonnées GPS : 48.164252, 2.754939

Liaison douce (gare de Souppes) : 2,6 km

Distance : boucle de 5,5 km avec le chemin de randonnée

Milieu : marais, prairies humides, berges du Loing, bois

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, zone humide, circuit à télécharger via l'application « Balade branchée » suivez les pas d'Hugues un moine érudit du moyen-âge

L'ENS du « marais de Cercanceaux » a longtemps été occupé par des boisements de peupliers. Les travaux entrepris sur ce site ont permis de restaurer la prairie originelle et d'y aménager une passerelle sur le ru des Moines pour mettre en continuité ce site et celui de « la sablière de Cercanceaux » situé sur le département du Loiret. Ainsi, une boucle de promenade de plus de 6 km permet de découvrir des habitats humides complémentaires : mare, ru des Moines, marais tourbeux, rivière du Loing, prairies et étangs. Avec l'application, le visiteur fera un saut dans le temps et se retrouvera au Moyen-Âge en compagnie de Hugues le fondateur de l'abbaye et découvrira le marais et la sablière.

À proximité

- Village de caractère (Château-Landon)
- Base de loisirs (Souppes-sur-Loing)
- Ville de Ferrières en gâtinais (église, abbaye, rues moyenâgeuses)
- Abbaye de Cercanceaux
- Château du Mez le maréchal à Dordives (45) niché dans les marais
- Musée-château (beaux-arts) à Nemours



17 - LE PARC DE LIVRY (Livry-sur-Seine, Chartrettes)

Superficie : 176 hectares

Coordonnées GPS : 48.504597, 2.682765

Liaison douce depuis la gare de Melun

Distance : boucle de 3,5 km + de sentiers communaux

Milieux : bois, friches, plans d'eau, berges de Seine

Intérêts : botanique, histoire, entomologie, observatoire ornithologique, alignement d'arbres datant du XVIII^e siècle, zone humide

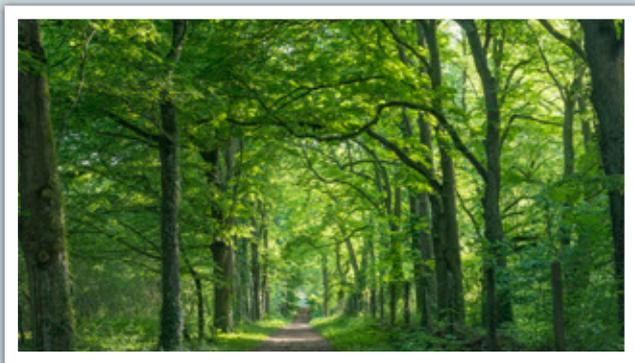
Particularité : circuit à télécharger via l'application mobile

« Balade branchée » un saut entre histoire et nature

L'ENS du Parc de Livry était autrefois rattaché au château de Livry-sur-Seine. Aujourd'hui, plus de 8 km de chemins sont ouverts au public. Une boucle de 3,5 km permet de profiter de toute la diversité de cet espace naturel. Il est également possible de contempler la Seine depuis l'ancien embarcadère ou le long du sentier qui la borde, de rêver autour du mystérieux cercle de pierres, de découvrir les habitants insolites de la mare et de se dissimuler dans l'observatoire pour voir évoluer les oiseaux.

À proximité

- ENS : prairie Malécot, la Rivière et bois de la Rochette
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Château des dames (Le Châtelet-en-Brie)
- Musée art et histoire (Melun)
- Édifice religieux remarquable (Melun, Dammarie-lès-Lys, Fontaine-le-Port)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Bases de loisirs (Bois-le-Roi)



18 - LE BOIS DE LA ROCHETTE (La Rochette, Dammarie-lès-Lys)

Superficie : 160 hectares

Coordonnées GPS : 48.514926, 2.650475

Liaison douce (gare de Melun au parking proche de l'ENS) : 1,6 km

Distance : 10 km de chemins forestiers en continuité avec la forêt de Fontainebleau et liaison VTT, boucle pédestre de 3,5 km

Milieux : bois, mares

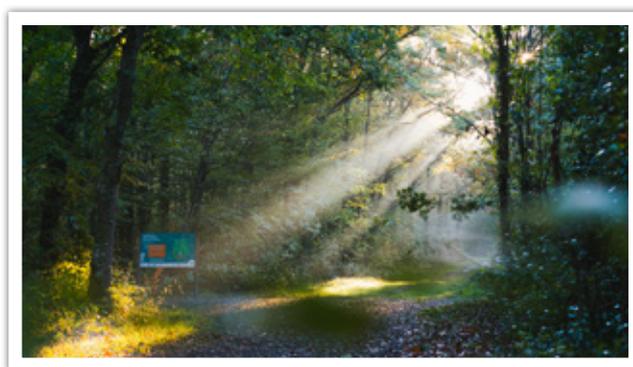
Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, bois intégré à la forêt de Fontainebleau

Particularité : circuit à télécharger via l'application mobile « Balade branchée » sur le mystère d'étrangle-veau, boucle de course à pied de 5 km avec des agrès sportifs et séance de fractionné liaison VTT vers la tour du massif à vélo de la forêt de Fontainebleau

Cet ENS se situe entre le massif de Fontainebleau dont il constitue la pointe nord et l'agglomération melunaise. Il est boisé en quasi-totalité. Le chêne y est majoritaire mais on trouve aussi du châtaignier et d'autres essences, en particulier dans les zones les plus humides.

À proximité

- ENS : prairie Malécot, la Rivière, parc de Livry
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Château de Blandy (Blandy-les-Tours)
- Château des Dames (Le Châtelet-en-Brie)
- Musée art et histoire (Melun)
- Édifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-lès-Lys, Fontaine-le-Port)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Bases de loisirs (Bois-le-Roi)



19 - LE TUF DE LA CELLE (Vernou-la-Celle-sur-Seine)

Superficie : 1 hectare

Coordonnées GPS : 48.391743, 2.834363

Liaison douce (gare Vernou au parking de l'ENS) : 1,4 km

Distance : boucle de 100 m

Milieu : friche

Intérêts : site géologique d'importance nationale, ancienne carrière, panneaux découvertes sur les fouilles et le front de taille

Un voyage dans le Quaternaire attend les visiteurs : quand macaques et hippopotames vivaient en bord de Seine ! Lors des fouilles de nombreux ossements ont été mis à jour. Les visiteurs peuvent également découvrir le front de taille. Le tuf, qui constitue le front, est une roche calcaire construite au fil des millénaires par des algues bleues vivant dans les cours d'eau peu profonds. Le lieu présente un intérêt paléontologique et évoque le sujet du changement climatique.

À proximité

- ENS : plaine de Sorques, prairie Clémenceau, Basses Godernes
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Édifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de loisirs (La Grande-Paroisse, Varenne-sur-Seine)



20 - LE BOIS DE LA BERGETTE (La Ferté-sous-Jouarre, Chamigny)

Superficie : 26 hectares

Liaison douce (gare Ferté-sous-Jouarre au parking de l'ENS) : 1 km

Coordonnées GPS : 48.951667, 3.133683

Distance : 2,5 km

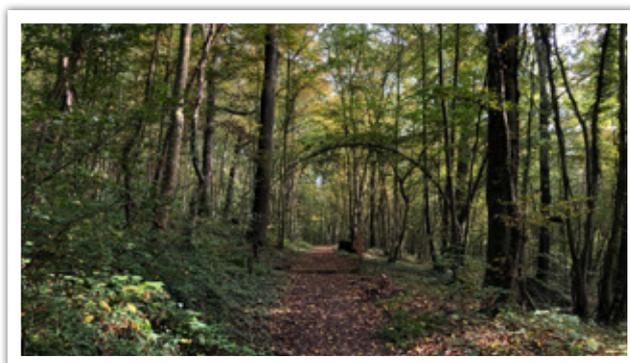
Milieu : bois, friches, prairie inondable, berges de la Marne

Particularités : verger

Cet ENS se situe entre un coteau boisé et la vallée de la Marne. Il présente un intérêt paysager et un intérêt écologique (bois, friche, prairie inondable, berges de la Marne, verger, présence d'espèces telles que les chauves-souris, etc.)

À proximité

- ENS : bois de la Barre (Ferté-sous-Jouarre) et bois de Doue (Doue, Jouarre)
- Val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée de la Seine-et-Marne (Saint-Cyr-sur-Morin) et maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée de la Seine-et-Marne)
- Musée de la civilisation paysanne (Jouarre)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'office du tourisme (La Ferté-sous-Jouarre)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdolot
- Galleria continua à Boissy-le-Châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)



21 - LA BUTTE DE MONTASSIS (Chauconin-Neufmontiers)

Superficie : 46 hectares

Coordonnées GPS : 48.983154, 2.842701

Distance : 4 km + boucle de la brigade marocaine 7 km

Milieux: bois

Intérêts : floristique, faunistique, historique, géologique, panorama sur les buttes de la Goële

Particularités : cheminée géodésique, audio-guide disponible sur le site de la mairie voir le lien brigade marocaine, application mobile « Balade branchée » sur les traces d'un soldat marocain de la Grande Guerre

Cet ENS offre au visiteur près de 4 km de cheminements dans un milieu essentiellement boisé. Le promeneur est invité, grâce à des panneaux, à suivre la boucle à la mémoire des brigades marocaines qui se sont battues durant la Première Guerre mondiale via un jeu de pistes. Ainsi le visiteur devient un soldat. Il a pour objectif de prendre la position haute de la butte, mais pour cela, il doit impérativement passer différentes étapes avec des jeux et un fil conducteur qui associent la position stratégique de la colline et les événements de septembre 1914. Différents points sont mis en valeur : la butte témoin, la cheminée géodésique, le télégraphe de Chappe, la bataille de la Marne.

À proximité

- ENS : les Olivettes
- Musée de la Grande Guerre (Meaux)
- Édifice religieux remarquable (Meaux)
- Musée Bossuet (Meaux)
- Ville et village d'artistes (Meaux)
- Patrimoine religieux (Jouarre)
- Usines élévatoires



22 - LES OLIVETTES (Trilbardou et Charmentray)

Superficie : 119 hectares

Coordonnées GPS : 48.941647, 2.799237

Distance : 1,7 km aller/retour

Milieux : plans d'eau, prairies, friches arbustives, boisements, dans une boucle de la Marne

Intérêts : panneaux, observatoires ornithologiques

Ce site est localisé dans une boucle de la Marne. Il s'agit d'un ancien site d'extraction de graviers et de sables alluvionnaires dont l'exploitation puis la remise en état ont conduit à la création de plans d'eau dans le lit majeur de la rivière. La zone est caractérisée par une richesse avifaunistique remarquable qui fait des Olivettes un site parmi les plus remarquables dans le département pour l'accueil des oiseaux d'eau.

À proximité

- ENS : butte de Montassis, frayère du marais
- Édifice religieux remarquable (Meaux, Jouarre)
- Musée Bossuet (Meaux)
- Musée Louis Braille (Coupvray)
- Base de loisirs (Jablins-Annet)
- Ville et village d'artistes (Meaux)
- RNR du Grand Voyeux
- Usine élévatoire (Trilbardou)



Les espaces naturels sensibles (ENS) communaux

1 - LA PRAIRIE GANDELLES

(La Madeleine-sur-Loing)

Superficie : 16 hectares

Coordonnées GPS :

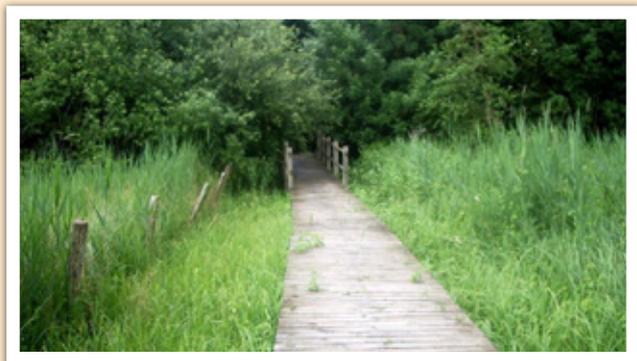
48.21003797356043, 2.71371918527114

Milieu : roselière, zone humide

La Prairie Gandelles est un lieu unique et précieux. Cette zone humide en bord de Loing est aménagée d'un platelage (passerelle en bois) qui permet sa découverte sans nuire au milieu prairial. Un petit ru offre gîte et couvert à de nombreuses espèces.

À proximité :

- ENS : marais de Cercanceaux
- Édifice religieux remarquable (La Madeleine-sur-Loing)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Nombreux chemins de randonnée à proximité et sur les bords du Loing



2 - LA VALLÉE DU FUSAIN

(Château-Landon)

Coordonnées GPS :

48.16475010569272, 2.737671114860126

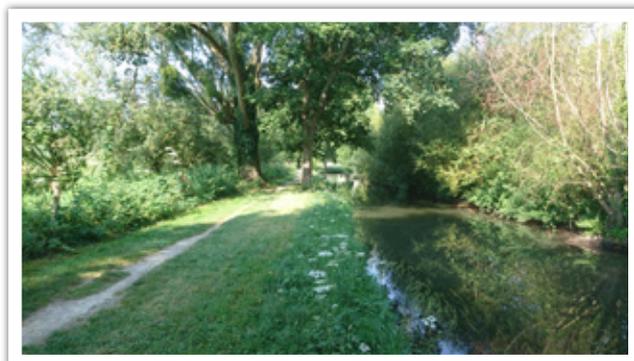
Distance : boucle de 6 km

Milieu : bords du Fusain et du Loing, mare, boisement

Balade entre les rivières du Fusain et du Loing. Milieu riche en biodiversité, il est un refuge pour de nombreux animaux : amphibiens, oiseaux d'eau, libellules et papillons. Chaque espèce participe à l'équilibre de cet écosystème.

À proximité

- ENS : marais de Cercanceaux
- Édifice religieux remarquable (Château-Landon)



3 - LE TROU CANARD

(Champagne-sur-Seine)

Superficie : 1 hectare

Coordonnées GPS :

48.4093008469984, 2.7983399954004655

Milieu : tuf

La ville de Champagne-sur-Seine offre des formations géologiques particulières : des diaclases et une cascade de tuf. Ces formations peuvent être admirées depuis la pente qu'emprunte le ru des Aulnettes au niveau de l'espace naturel nommé « Le trou canard ». Avec une superficie à peine supérieure à un hectare, c'est le plus petit espace naturel sensible ouvert au public en Seine-et-Marne.

À proximité

- ENS : les Basses Godernes
- ENS : le tuf de la Celle



4 - LA PLATIÈRE DE MEUN

(Achères-la-forêt)

Superficie : 25 hectares

Coordonnées GPS :

48.35473567047433, 2.568870603799882

Distance : boucle de 3 km

Milieus : boisement, lande

Il y a fort longtemps, le bassin parisien était recouvert d'une mer dont le fond était constitué de dépôt de sable. Au cours des temps géologiques, les grains de sable se sont cimentés pour former les platières gréseuses. Actuellement, les platières apparaissent sur des buttes de grès et offrent un paysage de landes à bruyère et de pelouses entrecoupées de vasques servant d'abreuvoirs à la faune sauvage. Autrefois utilisée par les lavandières, la platière de Meun est aujourd'hui un lieu d'agrément pour les visiteurs et de découverte d'une biodiversité bien particulière.

À proximité

- ENS : la Rivière (Saint-Sauveur-sur-École)
- Édifice religieux remarquable (Larchant)
- Ville et village d'artistes : village des peintres de Barbizon
- Musée des peintres de Barbizon (Auberge de Ganne)
- Réserve naturelle régionale du marais de Larchant



5 - LE DOMAINE DE RAYMOND SACHOT

(Saint-Fargeau-Ponthierry)

Distance : sentier découverte de 2 km

Milieux : prairie, mare, boisement

Coordonnées GPS :

48.52867019809331, 2.5347700548348704

Le parc Raymond Sachot est le poumon vert de Saint-Fargeau-Ponthierry. Le sentier de découverte chemine tantôt dans les espaces boisés parsemés de mares et de rus tantôt au travers de la prairie humide. Il est jalonné de panneaux décrivant les différents milieux rencontrés.

À proximité

→ ENS : la Rivière, la prairie Malécot



6 - LA VALLÉE DU NEBOURG

(Villeneuve-sur-Bellot)

Superficie : 6,64 ha

Coordonnées GPS :

48.86284264190339, 3.341670551574582

Distance : boucle de 1,4 km

Milieux : roselière, mare, boisement

Intérêt : bécassine, couleuvre d'Esculape, renoncule

Situé dans la Brie Champenoise, la vallée du Nébourg se caractérise par de verdoyantes prairies, d'anciens vergers et de forêts. Peut-être croiserez-vous au cours de la balade, un petit crapaud caractéristique des flaques d'eau temporaires, appelé le sonneur à ventre jaune ? Il est facilement reconnaissable à son ventre jaune et à sa pupille en forme de cœur.

À proximité

- ENS : bois de la Barre, bois de la Bergette
- Vélorail : Ferra Botanica sur l'ENS val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Édifice remarquable : église Saint-Rémi Saint-Louis du XII^e siècle, château du Fourchet, Pont des romains
- Musée de la Seine-et-Marne (Saint Cyr-sur-Morin)
- Village briard de Villeneuve-sur-Bellot



Annexe 3



FICHE D'ÉVALUATION

Formulaire à retourner par mail à environnement@departement77.fr

Porteur du projet

Nom du collège :

Nom du chef d'établissement :

Référent(s) du projet :

Classe concernée :

Niveau :

Évaluation de l'animation

1. Préparation de l'intervention

Nom de l'animateur et de la structure :

L'animateur vous a-t-il impliqué dans la préparation du projet ?

peu suffisant trop

L'animateur a-t-il répondu à vos attentes lors de la préparation des interventions ?

oui non

Vos suggestions :

.....

.....

.....

2. L'intervention

Le contenu de l'animation correspondait-il à vos attentes ?

oui non

L'animateur s'est-il adapté au niveau des élèves ?

oui non

L'animateur a-t-il bien géré le déroulement de l'animation
(prise de parole, stimulation de l'intérêt par différents supports, etc.) ?

oui non

Les élèves étaient-ils motivés par ces interventions ?

forte moyenne faible

Vos suggestions :

.....

.....

.....

L'animateur vous a-t-il proposé un protocole de sciences participatives ?

oui non

Si oui le(s)quel(s) :

Vos suggestions : (pertinence avec le thème, intérêt scientifique, etc.)

.....

.....

.....

.....

Le matériel fourni par l'animateur était-il suffisant et adapté ?

oui non

Vos suggestions :

.....

.....

.....

3. Suite à l'intervention

Quelle(s) action(s) en faveur de la nature avez-vous réalisée(s) avec vos élèves suite aux interventions ?

Descriptions :

.....

.....

.....

Les élèves ont-ils pu valoriser le projet et sous quelle forme ?
Merci de transmettre quelques photos.

oui non

- diaporama
- exposition
- article dans le journal de l'établissement
- vidéo

- restitutions littéraires
(recueil de contes, BD, carnet « découverte », etc.)
- réalisations artistiques (affiche, land art, etc.)
- autres actions :

Avez-vous réalisé des travaux complémentaires sur le thème abordé avec vos élèves ?

oui non

Si oui, lesquels :

.....

.....

.....

Évaluation de l'espace naturel sensible

Nom de l'ENS :

Le site a-t-il été un bon support pédagogique ?

oui non

Quel intérêt ? (paysagé, lien avec le thème, etc.)

.....

.....

.....

Le site est-il assez accessible ?

oui non

Suggestion pour une amélioration éventuelle :

.....

.....

.....

Annexe 4



LA DÉMARCHE AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE



La démarche Aire terrestre éducative a pour but d'accompagner des enseignants dans la réalisation d'un projet pédagogique écocitoyen en faveur de la biodiversité. Une aire éducative est un petit territoire naturel (une portion de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain, de littoral) géré de manière participative par des élèves afin de mieux protéger et restaurer la biodiversité.

Une aire éducative est lancée à l'initiative d'un ou plusieurs enseignants (une ou plusieurs classes d'une école et/ou d'un collège) et s'adresse à des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) et de cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e). Un travail entre une école et le collège de secteur est tout à fait pertinent et envisageable. **L'enseignant identifie tout d'abord un référent pour accompagner le projet**, qui peut être membre d'une association naturaliste ou d'éducation à l'environnement, d'une structure de gestion d'espaces naturels telle un parc ou une réserve, ou encore des services techniques d'une collectivité dédiés à l'environnement.

Le binôme enseignant-référent identifie des terrains potentiels pour l'aire éducative. Les terrains potentiels peuvent être de différentes natures, le plus simple étant souvent de se rapprocher de la commune pour **travailler sur un espace public accessible et à proximité de l'établissement scolaire**. Ce premier travail de constitution d'un binôme enseignant-référent motivé et de prospection de territoires et de financements potentiels est suffisant pour inscrire son projet à la démarche Aire éducative (inscription entre mars et juin).

Ce sont les élèves qui choisissent le terrain définitif pour l'aire éducative en se réunissant sous la forme d'un « conseil des élèves ». Toutes les décisions relatives à l'aire éducative sont prises collectivement de cette manière. Le dispositif des aires éducatives est ainsi un vecteur d'éducation à l'écocitoyenneté. C'est par ailleurs **un projet d'éducation à l'environnement**, avec l'acquisition de connaissances sur la biodiversité, qui s'intègre également au programme scolaire à travers d'autres disciplines (sport, art, langues, mathématiques, musique). Enfin, l'aire éducative est un projet en faveur de l'environnement qui a vocation à durer sur le long terme. En effet, une fois l'aire éducative choisie, le binôme enseignant-référent accompagne les élèves dans **la découverte du site** (état des lieux de l'écosystème et des activités humaines présentes).

Forts de ces connaissances, les élèves choisissent des objectifs de préservation / restauration de la biodiversité (par exemple favoriser le déplacement des espèces dans le paysage, améliorer la qualité de l'eau), compatibles avec les activités humaines. Ils réfléchissent à des actions concrètes pour y répondre et les mettent en place (par exemple en plantant des haies, en ramassant les déchets et en installant des panneaux de sensibilisation du public). Pour cela, des partenaires locaux peuvent être sollicités (apiculteur, menuisier pour la construction de nichoirs, pêcheur). En fin d'année scolaire, le projet est évalué par l'Office français de la biodiversité en vue d'obtenir la labellisation « aire éducative » (label renouvelé chaque année).

Les aires éducatives permettent ainsi aux enfants de :

- **se connecter à la nature** ;
- **s'approprier leur territoire** en prenant conscience des enjeux de la préservation de l'environnement et en découvrant les diverses activités humaines qui s'y trouvent ;
- **se former à l'écocitoyenneté** ;
- **renforcer les échanges** entre la communauté éducative voire entre structures scolaires, l'équipe municipale, les usagers et les différents acteurs de la gestion et la préservation de l'environnement ;
- **partager des connaissances, des compétences, des expériences et des passions** : un projet d'aire éducative est le catalyseur de nombreuses actions, dans le sens d'une meilleure protection et restauration de la biodiversité.

Articulation entre le dispositif « Collège nature » et la démarche « Aire terrestre éducative »

Le coût global d'une aire éducative est estimé entre 3 000 € et 5 000 € et correspond principalement aux interventions de la structure du référent et des potentiels intervenants extérieurs accompagnants les élèves dans leur démarche. Cette somme peut être financée par l'OFB, les collectivités, la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DREAL), les agences de l'eau, des gestionnaires de l'environnement, des fondations privées, etc.

Le Département impulse la démarche ATE en proposant 3 animations (dont 1 sur ENS) mais ne finance pas la totalité du projet.

Si l'établissement scolaire est à proximité d'un espace naturel sensible, les élèves peuvent choisir de créer leur aire éducative sur cet espace.

Si l'établissement scolaire est éloigné d'un espace naturel sensible et/ou que les élèves préfèrent travailler sur un autre espace, leur projet d'aire éducative pourra s'enrichir de visites d'espace naturel sensible pour comparer la biodiversité présente entre les sites.

Guide des aires éducatives et flyer à destination des enseignants

https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:flyer_presentation_ae_2021.pdf

https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:guide_methodo_creation_ae_v3_final_charte.pdf

<https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Contact : Margot Minguet
margot.minguet@ofb.gouv.fr



seine 77 &marne LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
CS 50377
77010 Melun cedex
01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr



Agir pour la biodiversité

